

# Une sanction financière estivale pour Google en approche

La Commission européenne pourrait imposer d'ici août une lourde amende à Google (holding Alphabet) à propos de l'exploitation de Google Shopping.

Cette fois-ci, ce serait sérieux, selon [Reuters](#). Déjà l'année dernière, à la même époque, la menace d'une sanction financière avait été brandie. On évoquait une amende de trois milliards d'euros mais sans concrétisation.

Après une enquête ouverte en novembre 2010 (presque sept ans déjà), Bruxelles serait sur le point de sanctionner la firme Internet de Mountain View pour ses pratiques présumées anti-concurrentielles dans le segment de la recherche sur Internet, en particulier via son portail de comparaison des prix de produits.

Une série de plaintes émanant de concurrents avait été déposée auprès de la Direction de la concurrence de la Commission européenne dans ce sens. Les opposants aux profils divers (moteurs alternatifs, annuaires Internet, services de cartographie, voyagistes en ligne...) se sont fédérés en groupes de pression contre la domination de Google à travers le réseau Icomp (Initiative for a Competitive Online Marketplace) ou l'initiative Open Internet Project (OIP).

## Une accélération de la procédure

L'acte formel d'accusation (« communication des griefs ») de la Commission européenne visant la firme Internet de Mountain View était tombé en avril 2015.

De son côté, Google a toujours affiché son intention de coopérer avec la Commission européenne pour trouver une solution à l'amiable et éviter la sentence financière.

Au moins à trois reprises, ses équipes juridiques ont essayé de parvenir à un règlement à l'amiable avec Joaquin Almunia, l'ex-commissaire européen à la Concurrence. Mais sa remplaçante Margrethe Vestager, qui a pris ses fonctions en novembre 2014 et a hérité du dossier en suspens, voudrait accélérer la procédure.

Google et la Commission européenne ne font pas de commentaire sur ce nouvel épisode de tensions évoqué par Reuters.

Un autre dossier brûlant anti-concurrentiel portant sur les pratiques de Google est en cours de traitement à Bruxelles. Il porte sur l'influence de l'OS Android sur le segment des smartphones, qui aurait empêché une concurrence saine par l'innovation, rappelle [l'Espresso.fr](#).

### **A lire aussi :**

[Google rejette en bloc les accusations de la Commission européenne](#)

[Vers une amende de 3 milliards d'euros pour Google en Europe](#)

**Crédit photo © Ugis Riba – Sutterstock**